

Une ville à l'écoute de ses jeunes

Santé et bien-être C'est le moment de s'aérer et de faire du sport

Page 15 à 17

Page 20 à 21

Page 25 à 29



P10 à 11 MOBILITÉ

Favoriser les déplacements en mode actif

P13 à 24 dossier spécial

Gignac, une ville toujours plus verte, solidaire et citoyenne



P4 à 7 ACTUALITÉS

Gignac, tout de blanc vêtue Hommage à la FNACA Exercices pompiers dans les écoles Deux collégiens courageux Retour sur la venue de la maison du Bel âge itinégante

Retour sur la venue de la maiso du Bel âge itinérante Une pétition pour renforcer les effectifs de la police nationale Enquête publique le Plan Local d'Urbanisme intercommunal



P8 à 9 TRAVAUX

Panorama sur les travaux de proximité



P12 cadre de vie

Une déclaration à transmettre avant tous travaux de ravalement de façade Deux platanes malades bientôt remplacés



23 ÉСОНОМІЕ

Incendie criminel en terres agricoles chez deux de nos agriculteurs bio



P30 HISTOIRE D'ICI

La peste à nos portes, il y a 300 ans!



P25 à 29 sport

C'est le moment de prendre une grande bouffée d'oxygène! Cartographie des balades Des balades et des espaces sportifs à (re)découvrir

P31 démocratie locale

SEPTEMBRE

DÉCÈS :

Bernard MARLY Suzanne GENIN née COLLET Robert COUDOUEL Caroline CARMIGNANI

OCTOBRE

DÉCÈS:
Raphael DIANGIO
Louis MASSARO
Françoise MORINO née VENTURA
Benoit RASTOIN
Denis MARTINEZ
Lucienne GINER née SANCHEZ
Christian PELISSIER
Maurice BLANC
Raymond MANFREDI
Marie BAYER
Silvio ROMANO
Kevin VOISIN

NAISSANCES:

Côme FOULIARD Tiago AMAYA Tessa FRISCIA

MARIAGE:

Karim EL MAKRINI / Farah BEN MOHAMED

NOVEMBRE

DÉCÈS :

Rebecca TARRES Simone JOURDAN née TENA René GRIFA Désirée DAUMAS née LIBÉRATI Michel ADAM Henri LIARD Juliette RICAUD née TORRÈS

NAISSANCES:

Anaé MERCIER Maxence TURLURE Eole MOULIN PETIT

DÉCEMBRE

DÉCÈS :

Silviane CURRETTI née GAMBINO Éléonore AMAYA Jean UBEDA Augustine LIEUTAUD née CULMINIQUE Martine CLAUDÉ Lucette FOURNIER née TAREL Rufina ROS Y ROMERA née GUILLEN Y MORENO Yves POTARD

Christian LAUBER NAISSANCES:

Antonin FINO

Ayden CALLEJON Ezzio RAMOS Evan MARCHANDEAU

Lou Vivournet

Directeur de la publication :

Rédaction :

Fraphisme : Séverine Braca

Photographies : LT, SB, Coca, Pierre Madeo

Contact : Service Communicati

Imprimerie

Dépôt légal à parution









Chères Gignacaises, Chers Gignacais,

Une période difficile... qui doit renforcer notre solidarité

Nous vivons depuis maintenant un peu plus d'un an une période tout à fait exceptionnelle de notre histoire. Une période d'immense tristesse pour celles et ceux qui ont perdu un proche, une période moralement difficile pour de nombreux parents en télétravail privés des relations sociales qui nous sont si chères tout en jouant au maitre d'école pour faire faire les devoirs aux enfants, une période difficile pour notre jeunesse qui paie un très lourd tribu à cette crise du COVID.

Et enfin une période très anxiogène pour toutes et tous car ce satané virus touche également des personnes dans la force de l'âge et ne présentant aucune pathologie.

Je n'évoque même pas l'ensemble des dégâts économiques dans de nombreux secteurs tellement ils sont nombreux. Et puis à tout cela, il faut rajouter parfois les aléas de la nature : nous avons tous vu en ce début avril les images des agriculteurs qui ont tenté de lutter contre les dégâts du gel.

Partout en France, cette semaine du 8 avril a été terrible pour nos agriculteurs et surtout pour toutes les productions de fruits et légumes dont nous nous délectons le printemps arrivé.

Si les agriculteurs connaissent depuis toujours les caprices de la nature, ils savent que jusqu'aux Saints de glace début mai, il faut rester très vigilant, le coup va être rude pour ce secteur qui réalise de lourds investissements pour produire de plus en plus en HVE (Haute Valeur Environnementale) ou en bio.

Dans cette période si compliquée, les « y a qu'à faut qu'on » aux idées simplistes sont légion.

Pour ma part, en tant que maire et aussi en tant qu'homme, les périodes difficiles n'ont cessé dans ma vie de renforcer ma conviction que plus c'est difficile plus il faut être solidaire, humain, compréhensif.

Je reste également persuadé que seuls l'engagement, le travail, la proximité nous aident à passer les périodes difficiles, nous renforcent et nous permettent de sortir plus forts des crises.

C'est bien cet état d'esprit qui m'anime au quotidien pour, modestement, inscrire notre ville et ses habitants dans cet élan d'optimisme. Notre ville possède maintenant de nombreux atouts.

Vous en trouverez une partie dans ce vivournet notamment:

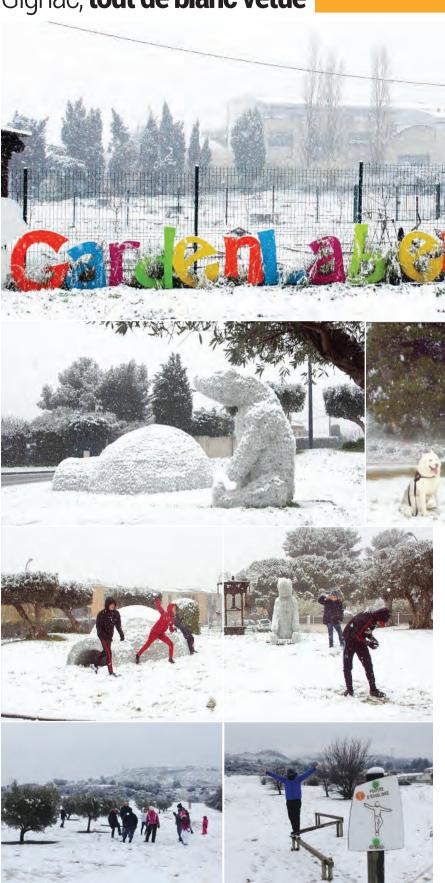
- Le travail du comité mobilité pour favoriser les déplacements doux
- Les réponses des jeunes aux questionnaires de la ville et qui vont dessiner les investissements de demain
- L'implication de la DEJES avec l'emploi d'une coach sportive en tant gu'animatrice pour « remettre en route physiquement » nos jeunes, l'emploi de deux vacataires animatrices agricoles pour apprendre à nos jeunes à jardiner ...
- L'implication du CCAS dans la vaccination notamment de nos séniors
- Le dossier spécial Bien-être qui vous présente nos nombreux professionnels dans le secteur. Ils sont là pour vous. Alors plus que jamais prenez soin de vous, accordez-vous un peu de temps si vous le pouvez et ressourcez-vous
- Et enfin le fait que Gignac soit passée au JT de France 2 pour sa politique volontariste de reconquête des terres agricoles par la ville

Voir notre ville solidaire avec toutes les générations, solidaire des secteurs d'activités en souffrance, voir notre ville riche de tous ces professionnels de qualité et à votre service, voir notre ville protéger ses terres contre les dépôts sauvages tout en renforçant son rôle pour une alimentation bio et locale décuplent mon optimisme et mon énergie ainsi que celle de mon équipe.

Plus que jamais soyons fiers de nos valeurs, de cette solidarité et de cet état d'esprit qui nous permettront de sortir plus forts de cette période qui, plus tard, marquera les livres d'histoire.

> Votre dévoué Maire Christian AMIRATY

Gignac, tout de blanc vêtue



Dans le précédent numéro de Lou Vivournet, nous vous faisions découvrir Gignac au gré des saisons avec des paysages d'été, de printemps et d'automne... Il manquait cependant des photographies de Gignac l'hiver, de Gignac sous la neige. Aussi, nous avons le plaisir de vous présenter Gignac revêtue d'un magnifique manteau blanc, grâce à un épisode neigeux survenu il y a quelques mois maintenant, 10 janvier 2021.

Si cet épisode de froid a été plutôt agréable, **les giboulées et le gel survenus** ces dernières semaines en début de printemps ont été catastrophiques, détruisant nombreuses cultures et plongeant nos agriculteurs en plein désarroi. Nous adressons une pensée particulière à tous les agriculteurs de France qui ont beaucoup perdu. Plus que jamais, consommons local.

© Ces photographies ont été prises conjointement par le service communication et Pierre Madec.

Retour sur la commémoration du 11 novembre

et **hommage à la FNACA**

C'est sous un beau soleil de fin d'automne que s'est déroulée la commémoration de l'armistice de 1918. Pour cause de COVID-19, elle s'est tenue en petit comité, réunissant le Maire, les élus et quelques anciens combattants devant le monument aux morts du vieux-cimetière.

Le discours du Maire a rendu hommage aux victimes de querre, particulièrement à « Ceux de 14 » et évoqué l'entrée au Panthéon de Maurice Genevoix. Puis Louis Borrelly, président de la FNACA, association des anciens combattants, a pris la parole pour une courte allocution avant que ne soit lue, dans une ambiance de recueillement et d'hommage, la liste des soldats « morts pour la France » en 2020. Une gerbe a ensuite été déposée au pied du monument aux morts avant qu'une minute de silence ne soit observée. Cette émouvante cérémonie s'est achevée par une Marseillaise chantée a cappella.

Quelques jours plus tard, l'association perdait deux de ses membres. Le 13 novembre, René Griffa, vice-président de la FNACA. laissait un grand vide à l'association qu'il aimait tant. René faisait partie du bureau depuis sa création, soit plus d'un demi-siècle maintenant. Il avait beaucoup de plaisir à retrouver ses camarades, anciens combattants, lors des réunions mensuelles qu'il animait si chaleureusement. Personnage jovial et dévoué, il était aussi très apprécié dans le monde de la navigation du côté





de l'Estaque où il a travaillé en tant qu'électrotechnicien, spécialisé dans les moteurs de bateaux. Né à Gignac en 1938, il ne s'est jamais réellement éloigné de la commune. Quelques semaines plus tard, le 13 janvier, c'est Jacques Wagneur, secrétaire de la FNACA, qui partait vers d'autres cieux. Après un début de carrière du côté de la Courneuve où il concevait des prototypes d'hélicoptères, il s'installe en Provence dans les années 60 pour une belle carrière au bureau d'études de Marignane Sud Aviation, aujourd'hui plus connu sous le nom d'Airbus Hélicoptère. Il a grandement participé à la vie associative de la commune, notamment au club de judo. A la FNACA, ses comptes-rendus toujours clairs, précis et émaillés d'anecdotes sympathiques vont beaucoup manquer.

Des pompiers en exercice dans les écoles élémentaires

Les pompiers de Marignane sont venus dans les écoles faire des exercices en présence des enfants.

Peu avant le printemps, les enfants du Pôle éducatif Nelson Mandela, ceux des écoles élémentaires Marcel Pagnol, David Douillet et Marie Mauron n'en ont pas cru leurs yeux lorsqu'ils ont vu débarquer les pompiers en uniforme, avec leurs lances à incendie, leurs équipements de secours et surtout avec le fameux camion rouge à grande échelle. L'objectif des pompiers était de simuler un incendie en situation réelle avec de la fumée. Dès le retentissement de l'alarme sonore et au top départ des enseignants, les enfants étaient ainsi invités à sortir des bâtiments dans le calme et à apprendre à se regrouper à l'extérieur dans la cour. Dans chaque école, pour que l'exercice soit encore plus performant quelques enfants en compagnie de leur enseignant restaient cloîtrés dans une classe à attendre les secours. Des interventions fictives rondement menées qui ont permis aussi bien aux enfants, aux enseignants mais aussi aux pompiers de se familiariser avec les procédures d'évacuations et les consignes à respecter.



Deux collégiens du Petit Prince ont fait preuve de civisme et de courage

Un accident de la route aux abords du collège, survenu récemment, vient nous rappeler la plus grande prudence que l'on doit observer aux abords des écoles, que l'on soit automobiliste ou

Le 20 janvier dernier aux alentours de midi, Jules, élève de 5ème au collège Le Petit Prince, a connu un accident de la route en remontant la rue Pablo Picasso. Il s'est fait renverser par une voiture qui tournait sur la gauche. A ce moment-là, deux jeunes collégiens et camarades de classe, Lisa et Éloane, ont fait preuve de sang-froid et de courage.

En effet Jules était au sol avec une fracture à la jambe, et l'automobiliste. une dame de soixante-neuf ans, était sous le choc, ce qui se comprend aisément. Les deux enfants ont alors appelé successivement les secours et **les parents** de Jules, en les informant mais aussi en les rassurant du mieux qu'ils le pouvaient. Ils ont tenu vaillamment compagnie à leur camarade le temps que les secours arrivent.

Depuis, Jules va beaucoup mieux, il est sorti de l'Hôpital et a repris une vie normale. Un grand bravo à Lisa et Éloane pour leur civisme et leur

Il est important de rappeler combien la plus grande prudence est nécessaire aux abords des écoles. Pour automobilistes et autres usagers de la route, il faut toujours veiller à ne pas rouler vite et rester vigilant. Et pour les enfants, il faut leur rappeler régulièrement de ne pas courir pour traverser, d'utiliser les passages piétons et enfin de ne pas regarder son smartphone quand on traverse.



Une maison du bel âge itinérante avant une implantation en fixe

Du 6 avril au 9 avril, la Maison du Bel Âge itinérante a fait escale à Gignac-la-Nerthe sur le parking du gymnase de la Viguière pour accueillir les personnes âgées et les accompagner dans leurs démarches administratives ou aussi leur présenter différents services. Cette venue était un préambule à l'accueil d'une Maison du Bel Âge en fixe et en centre-ville.

La Maison du Bel Âge itinérante est un dispositif original mis en place par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône qui se présente sous forme d'un long véhicule spécialement aménagé pour proposer de nombreux services aux personnes âgées mais aussi aux proches et aux aidants. Des agents sont également présents pour répondre à leurs questions, les orienter dans leurs recherches, les accompagner dans les démarches administratives et la gestion de la vie quotidienne.

Ce dispositif est une première en France qui permet d'aller à la rencontre des personnes âgées et de leur apporter des aides (aide aux démarches administratives, renseignements...) et des soutiens sous forme d'ateliers (espace détente avec séances de relaxation, de stimulation des capacités cognitives ou encore de tests de mémoire, d'initiation au multimédia...).

Cette venue était en quelque sorte le préambule à l'accueil d'une Maison Départementale du Bel Âge qui serait installée de manière pérenne sur la commune et où voisineraient d'autres services aux personnes âgées proposés par des associations comme Énergie Solidarité 13.



Une pétition pour renforcer les effectifs de la police nationale



L'État prévoit la suppression de postes au sein de la Police Nationale sur notre territoire. A l'initiative des maires de notre secteur de police, une pétition est à signer sur le site internet de notre commune pour demander au contraire, plus de postes. Explications.

Depuis octobre dernier, un seul mot d'ordre anime les maires des sept communes de notre secteur de police (Cabriès, Les Pennes-Mirabeau, Marignane, Saint-Victoret, Septèmes-les-Vallons, Vitrolles et Gignac-la-Nerthe): un engagement de l'État à la hauteur des besoins des populations en matière de police!

Informés du projet de réduction des effectifs dans la Police Nationale sur notre territoire, les maires demandent fermement la suspension de ce projet, et au contraire, réclament de nous doter immédiatement de 10 postes supplémentaires.

En effet, en matière de sécurité publique, les citoyens expriment régulièrement des attentes fortes et légitimes sur un bassin de vie en constante évolution regroupant plus de 130 000 habitants, représentant la deuxième zone d'activité tertiaire du département qui comprend des sites stratégiques comme l'aéroport Marseille-Provence ou la zone commerciale de Plan de Campagne... Ces quelques données, non exhaustives, n'ont pourtant pas suffi à convaincre l'État

de la nécessité de renforcer les effectifs de la Police Nationale. Sur les 220 agents opérationnels couvrant le secteur, treize postes ont été supprimés sur les quatre derniers mois.

Des chiffres qui démontrent qu'une mobilisation est indispensable. Bien que l'efficacité d'un travail collaboratif entre les polices ne soit plus à démontrer, à eux seuls, les policiers municipaux ne peuvent en aucun cas se substituer à la Police Nationale. C'est dans ce contexte gu'un courrier a été adressé au Président de la République et au Préfet de police des Bouches-du-Rhône. Pour appuyer cette démarche des élus, une pétition est à signer sur :

www.gignaclanerthe.fr/petition-police-nationale

EN BREF

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DON DU SANG

Enquête publique pour modifier le Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le PLUI est un document d'urbanisme qui fixe les règles générales d'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire Marseille Provence et qui permet de lui offrir une vision cohérente d'aménagement. Ce document est évolutif. Des modifications peuvent être apportées pour améliorer certains aspects. Une enquête publique va être ouverte.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) est amené à être modifié si nécessaire au fil du temps en fonction des usages et de l'évolution de la réglementation. Après une année de mise en œuvre, pour gagner en efficacité et faciliter l'appropriation des règles pour tous, certaines adaptations techniques ou rédactionnelles doivent être réalisées.

Ainsi, le règlement écrit, le règlement graphique et l'OAP (Qualité d'Aménagement et des Formes Urbaines) doivent être ajustés. Ces adaptations mineures n'auront aucun impact sur les grandes orientations définies dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Il s'agira de la modification n°1 du PLUI.

Une **enguête publique** est ainsi ouverte **du 10 mai au 11 juin** 2021.

INFOS PRATIQUES

Une **permanence** avec la présence d'un commissaire enquêteur aura lieu le mardi 25 mai de 14h à 17h au Service urbanisme - 1 avenue des Fortunés. Tél. 04 42 09 36 08 Retrouvez tous les documents et infos sur : ampmetropole.fr

Panorama sur les travaux de proximité

Ces dernières semaines, plusieurs travaux ont été réalisés sur la commune. D'autres sont en cours. notamment pour accueillir de nouveaux commerces... En voici un petit apercu.



POUR ACCUEILLIR DE NOUVEAUX COMMERCES EN CENTRE-VILLE

Commencés en janvier 2021, les travaux de réhabilitation du bâtiment situé Place des Templiers à l'entrée du petit parking en face du vieux cimetière, vont durer environ 6 mois pour permettre la création de 3 surfaces commerciales. Du côté de la République, la ville procède en ce moment à la **rénovation** intégrale du bâtiment de l'ancien **Bar des** sports pour accueillir un nouveau commerce de proximité ainsi que deux appartements à l'étage.

Ces travaux viennent en complément de premiers aménagements qui ont permis la création d'un parking d'une cinquantaine de places dans l'arrière-cour et la création d'un passage piéton pour un accès rapide au centre-ville.

Toujours sur la rue de la République, la ville a également acheté l'immeuble qui abrite le Bar « le Futuria » ainsi que les appartements attenants. L'ensemble va faire l'objet d'une rénovation. Tous les loyers issus de ces logements et de ces commerces constitueront des recettes pour la ville.

Tous les aménagements contribuent au fur et à mesure de leur réalisation à retrouver un véritable cœur de ville rénové avec du stationnement facilité et une meilleure accessibilité aux commerces.

INSTALLATION DE PORTIQUES MOTORISÉS ANTI-VANDALISME ET ANTI-INTRUSION

portiques motorisés anti-vandalisme et antiintrusion qui peuvent être aussi bien ouverts lors de l'accueil du public et fermés le soir **pour** éviter des intrusions.





AMÉNAGEMENT D'ESPACES VERTS EN VILLE ET PLANTATION D'ARBRES AU PARCOURS DE SANTÉ

La ville souhaite améliorer certains espaces verts présents sur notre commune, notamment ceux situés en entrée de ville. en leur donnant plus de reliefs avec quelques aménagements tout en diminuant leur entretien (tontes, fauchages, traitements divers). De même, la commune souhaite créer des nouveaux espaces paysagers qui privilégient la biodiversité et les plantes méditerranéennes, associés à des concepts minéraux. Au parcours de santé, qui est fréquenté toute l'année par des sportifs et des promeneurs, la ville va y planter 75 chênes verts pour offrir plus d'espaces ombragés. Au-delà de l'aspect esthétique, ces arbres permettront une absorption du CO2 et une production d'oxygène dans l'environnement : un bénéfice écologique non négligeable.

RÉNOVATION INTÉGRALE DE L'ÉCLAIRAGE DES COURTS **DF TFNNIS**

La rénovation intégrale de l'éclairage des courts de tennis a eu lieu cet hiver. Les anciennes lanternes énergivores et défaillantes ont toutes été remplacées par des lanternes

Cela permet désormais d'avoir :

- un meilleur confort pour les joueurs jouant en
- une consommation énergétique fortement diminuée
- une durée de vie de l'éclairage augmentée.





De meme, une rénovation des éclairages des gymnases de la commune est en cours. Cette rénovation consiste ici aussi à supprimer les éclairages obsolètes et à les remplacer par des éclairages à technologie LED.



UNE MEILLEURE ACCESSIBILITE POUR LE VIEUX CIMETIERE

L'allée centrale du vieux cimetière a été revêtue d'une chape en béton désactivé pour supprimer les gravillons et les déformations du sol et ainsi offrir une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées. Cela lui offre aussi un nouveau cachet. Le cimetière du Loubatier va connaître ces prochains mois une extension pour accueillir plus d'emplacements.



INSTALLATION DE 3 PIGEONNIERS CONTRACEPTIFS

La ville est exposée à une surpopulation de pigeons, comme bon nombre de villes en France. La solution de capture et de relâchement éloigné des pigeons a déjà été testée, mais cette dernière n'est pas durable et ne permet pas au final de réguler suffisamment et efficacement la population de pigeons. L'installation de pigeonniers contraceptifs permettra à terme de réduire la population de pigeons de près de 40 à 50% à terme la population de pigeons de près de 40 à 50% à terme.

Travaux co-financés par le Conseil Départemental 13 et la Métropole Aix Marseille Provence



Favoriser les déplacements en mode actif



La ville de Gignac-la-Nerthe, qui s'inscrit de manière de plus en plus prononcée dans une démarche en faveur du respect de l'environnement et du développement durable, souhaite développer les déplacements en mode doux à l'intérieur de la commune. Des supports vélos et des stations de recharge pour les véhicules électriques vont être installés prochainement. Explications.

« L'équipe municipale souhaitant, associer les habitants aux projets structurants sur la commune, a créé un comité participatif autour de la mobilité en début d'année 2019, rappelle Hervé Vannet, conseiller municipal délégué au transport, aux déplacements, à la mobilité. Ce comité a pour vocation de réfléchir et de proposer des actions pour favoriser les dépla-

cements en mode doux et actif sur la commune. Il réunit régulièrement des citoyens volontaires qui travaillent de concert avec les élus, les services municipaux concernés pour faire des propositions et mettre en œuvre des initiatives concrètes. Le comité compte une vingtaine de membres issus d'horizons différents comme des professionnels du vélo dont Jean-Maurice Beluque (Batti'Cycles), des responsables d'associations sportives mais aussi des parents d'élèves comme Laurane Piton, ou encore

des citoyens impliqués comme Jean-Paul Romet. » Différents thèmes sont ainsi abordés lors des réunions du comité : la pratique du vélo sur la commune, les questions des parkings relais, des aires de covoiturage, les transports en commun, les bornes à recharge pour véhicules électriques, les balades piétonnes...

Le comité mobilité se penche sur la faisabilité des projets et propose des solutions à court, moyen ou long terme pour répondre à ce nouveau besoin de se déplacer de plus en plus en mode doux, en mode actif. Des échanges se font régulièrement avec des techniciens municipaux pour

documenter les réflexions du comité qui œuvre en toute autonomie. Il travaille aussi de concert avec la Métropole Aix-Marseille, car c'est cette dernière qui détient la compétence voirie pour la majeure partie des axes de déplacement Gignacais et qui est donc la principale actrice pour des aménagements à venir. Par exemple, le comité réfléchit à

la meilleure manière de réaliser un maillage complet et sécurisé de cheminements piétonniers et de pistes cyclables sur l'ensemble de la commune. L'objectif final de ce maillage est de pouvoir relier en mode doux les deux grandes centralités que sont le centre ancien et le hameau de Laure, mais aussi les grands espaces naturels ou des sites remarquables comme le parcours de santé de la plaine du Loubatier.

« Il est intéressant de remarquer que les principaux espaces naturels et installations publiques de la commune se situent à moins de 5 minutes à vélo et 15 minutes à pied, souligne l'élu. Si un maillage existe déjà partiellement sur la commune, il n'est pas complet, ni parfaitement sécurisé. La première grande réalisation qui va voir le jour ces prochaines semaines sera l'implantation de supports vélos sur les principaux lieux de la commune ainsi que la création de deux espaces pour recharger des voitures électriques. Ensuite, viendra la mise en valeur des différents itinéraires possibles par de la signalétique spécifique et une communication aux habitants. »

« Ce comité a été créé pour favoriser les déplacements

en mode doux »

Du mobilier pour faciliter le stationnement sécurisé des deux-roues

Prochainement, la ville procédera à la pose d'une trentaine de racks pour accueillir les vélos, les trottinettes. Ces supports esthétiques et sécurisés seront implantés dans toutes les écoles et devant les principaux lieux de vie de la commune (place de la Mairie, square du centre-ville, aires de jeux, gymnases, complexe sportif Georges Carnus, parcours de santé, bibliothèque, cimetières, espace Pagnol sans oublier les principaux pôles de commerces de proximité). Certains existaient déjà mais n'étaient plus au goût du jour. Ils seront donc remplacés par de nouveaux. A remarquer que, pour faciliter la vie des cyclistes, certaines bases seront équipées d'une mini-station de gonflage de pneumatiques de vélos.

Des stations de recharge pour les véhicules électriques

La ville va aussi s'équiper de **bornes de recharge** pour les véhicules électriques. Une première station de recharge capable d'accueillir deux véhicules électriques vient d'être installée mi-mars sur le **boulevard Périer**, à proximité de la Mairie, par les services de la Métropole. La seconde sera implantée à Laure, à proximité des commerces. Celle-ci sera adaptée pour les personnes à mobilité réduite.

Ces bornes sont cofinancées par la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Département des Bouchesdu-Rhône. Elles seront déployées à terme sur les 92 communes du territoire métropolitain.

Des aides à l'achat de voitures électriques

En plus des aides spécifiques (État...), le Département des Bouches du Rhône propose une aide financière de 5 000€ pour vous aider à acheter un véhicule électrique si vous le souhaitez. De son côté, après l'achat d'un engin électrique spécifique pour l'entretien des espaces verts, la ville vient d'acquérir son deuxième véhicule électrique pour les besoins des services.

Des vélos électriques en location longue durée

La Métropole offre à tous les habitants la possibilité de louer un vélo à assistance électrique sur une période de 12 mois renouvelable une fois. Trois modèles (classique, le pliant et le familial) sont proposés au tarif de 39€ par mois, tarif éligible à la « prime employeur » de 50%. Des tarifs préférentiels sont aussi proposés pour les boursiers scolaires et les bénéficiaires de la CMUC fixé à 20€ par mois et un autre à 24€ pour les détenteurs d'un abonnement Pass Integral ou d'un Pass Métropole étudiant, senior. Liens utiles avec les toutes les informations

https://www.leveloplus.com/velos-electriques

Le Vélo et les aides à l'achat

Le Conseil Départemental 13 propose une aide jusqu'à 25% du prix d'achat d'un vélo à assistance électrique, **plafonnée à 400€** pour toute personne avant sa résidence principale dans le département des Bouches-du-Rhône, sans aucune condition de ressources.

Cette aide est cumulable avec celle de l'État

Infos: www.departement13.fr









Pour des façades plus harmonieuses dans l'espace urbain

Une déclaration préalable est à obtenir auprès du Service Urbanisme avant travaux sur les facades. Cela a pour but de favoriser un paysage urbain plus harmonieux.

Si la réglementation nationale n'oblige pas forcément à déclaration préalable avant travaux concernant les ravalements de façades, la municipalité a souhaité le contraire en adoptant une délibération votée à l'unanimité lors du conseil municipal du 29 mars 2021. En effet, cette délibération oblige à transmettre au Service de l'Urbanisme une déclaration préalable aux travaux de ravalement de façade avec des indications précises sur les matériaux utilisés et surtout les coloris choisis. En effet, pour la commune, il s'agit de proposer aux concitoyens un nuancier précis, assez large mais contenu au niveau des teintes proposées, afin d'éviter les couleurs criardes et contribuer ainsi à un développement harmonieux de son espace urbain. Bien entendu, le Service Urbanisme reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire ou vous apporter des conseils. N'hésitez donc pas à vous rapprocher du service avant tous travaux.

Service Urbanisme - 1, avenue des Fortunés Tél. 04 42 09 36 08

Horaires et jours d'ouverture : Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h



Deux platanes malades bientôt remplacés pour préserver les arbres voisins

Pour une bonne gestion du patrimoine arboré de la commune, les services de la Métropole inspectent en ce moment les platanes et autres essences d'arbres présents dans le centre ancien de la commune et au hameau de Laure pour les protéger des maladies.

« D'ores et déjà, les premières inspections font apparaître que **deux platanes** situés sur la rue de la République sont malades et qu'ils devront être abattus ces prochaines semaines pour éviter tout risque de contamination des autres arbres présents sur l'artère, explique René Tassy, adjoint au Maire délégué à l'environnement et au développement durable. Une ancienne souche présente sur le boulevard de la Libération sera également enlevée.

Mais rassurez-vous, tous les sujets enlevés seront remplacés par des nouveaux platanes, d'une variété plus résistante aux maladies. C'est le nouveau service, Gestion des espaces arborés, récemment créé par la Métropole, qui interviendra car cela relève de la compétence métropolitaine. Dans les prochains mois, nous aurons d'autres informations concernant notamment le hameau de Laure pour s'assurer de la bonne santé de nos platanes ou procéder le cas échéant à leur remplacement. »





Gignac, une ville toujours plus verte, solidaire et citoyenne

Malgré cette période difficile liée à la pandémie de la COVID 19 et ses restrictions sanitaires qui compliquent notre vie quotidienne, Gignac-la-Nerthe poursuit son projet de rendre la ville toujours plus agréable à vivre. Projet construit autour de valeurs fortes affichées depuis maintenant douze ans, à savoir : être au plus proche de ses concitoyens, apporter des réponses concrètes à leurs attentes tout en se préoccupant des problématiques liées au développement durable, au cadre de vie, à la solidarité, au bien vivre ensemble.

Les **initiatives récentes** comme la réalisation d'un chéquier pour soutenir notre commerce de proximité, la mise en place d'une large concertation de nos **jeunes** pour mettre en œuvre des initiatives qui leur correspondent, le suivi régulier de nos seniors, l'aide apportée à la vaccination sont quelques exemples qui témoignent de l'esprit de solidarité qui anime bien des actions mises en œuvre par la commune.

Sans oublier, d'autres actions toutes aussi essentielles en faveur du développement durable, de la protection de nos terres agricoles et de nos paysages naturels, à l'image de la création d'outils comme la commission extra-municipale de lutte contre les atteintes à l'environnement et les dépôts sauvages ou encore l'application forte du nouvel arsenal juridique et financier contre les contrevenants. Et. bien entendu, la défense d'une agriculture bio et respectueuse des sols à l'échelle du territoire.

Autant d'illustrations que nous vous proposons de découvrir dans le détail au travers de ce dossier spécial.





Gignac écoute

et renforce sa mobilisation pour ses jeunes

Depuis maintenant un an, la crise sanitaire liée à la COVID 19 sévit en France et dans le monde. Si elle touche toutes les classes d'âge, les jeunes sont particulièrement impactés dans leur vie scolaire, sociale, familiale, économique... La ville de Gignac-la-Nerthe souhaite, plus que jamais, être à leurs côtés. Cela signifie en tout premier lieu être à leur écoute et ensuite mettre en place un certain nombre d'initiatives.

« La ville de Gignac-la-Nerthe est très active depuis le début de la pandémie au travers d'achats de masgues, gels, renforcement du ménage - désinfection dans les écoles et tous les lieux d'accueil du public. La ville est présente aussi auprès de ses commerçants et artisans au travers du chéquier qui a été

créé, de la communication « Mon bon plan c'est mon commerçant » rappelle Jeanne Grassi, adjointe au Maire et déléguée à la jeunesse et la citoyenneté. Mais cette crise touche toutes les classes d'âge et bien sûr les jeunes. Nous le constatons tous les jours à la TV, dans les journaux, sur les réseaux sociaux. Les étudiants sont très touchés. Les plus jeunes aussi. Au final, notre jeunesse, de la maternelle jusqu'à l'âge adulte (maternelle, élémentaire, collégien, lycéen,

étudiant de fac ou d'écoles spécialisées) est très impactée. Nous devons être présents, les aider à franchir cette période. Nous avons un devoir d'avenir : le devoir de leur donner un avenir. C'est pourquoi, les services et les élus ont commencé à travailler pour proposer différentes actions. » La première des actions de la ville a été de les écouter. Pour cela, la ville a réalisé et diffusé 2 questionnaires en direction des jeunes, un pour les 11-17 ans et un pour les 18-25 ans, pour mieux cerner à la fois la façon dont ils vivent et traversent cette crise, leurs attentes, envies, projets.

Pour les plus jeunes, à savoir les maternelles et les élémentaires, la ville connaît mieux leurs besoins grâce à ses animateurs qui lui transmettent régulièrement de **nombreuses informations**. C'est pourquoi ces derniers n'ont pas été consultés par le biais d'un questionnaire. Mais ils sont aussi impactés, ne l'oublions pas, et la ville prend en considération leurs souhaits. « Nous avons recu plusieurs centaines de réponses dès les premiers jours de la consultation, se félicite Jeanne Grassi. Nous tenons à remercier chaleureusement nos jeunes pour leur participation, ainsi que le collège Le Petit Prince et l'établissement Ste-Marie/St-Louis pour leur aide apportée dans la diffusion des questionnaires. C'est pourquoi nous avons obtenu de nombreuses réponses pour les 11-17 ans. Pour les jeunes de 18-25 ans, la participation est nettement moindre. Cependant. nous sommes en train d'analyser les réponses apportées et les propositions, qui sont en fin de compte très nombreuses et qui concernent beaucoup le sport et la culture pour mettre tout cela

> en musique. Sur ces bases nous allons proposer de nouvelles idées : arts plastiques, dessin, vidéo sont des disciplines largement plébiscitées ainsi que des initiatives autour du vélo, BMX et du skate. Enfin, des demandes d'orientations et de jobs de saisons sont aussi transmises. Nous n'hésiterons pas à vous tenir informés de la suite donnée à l'opération. Cette consultation des jeunes va nous permettre de mieux orienter nos actions

en faveur des jeunes et nous poursuivrons cette concertation commencée tout au long de la réflexion jusqu'à la réalisation de nos projets. »



« La première

des actions de

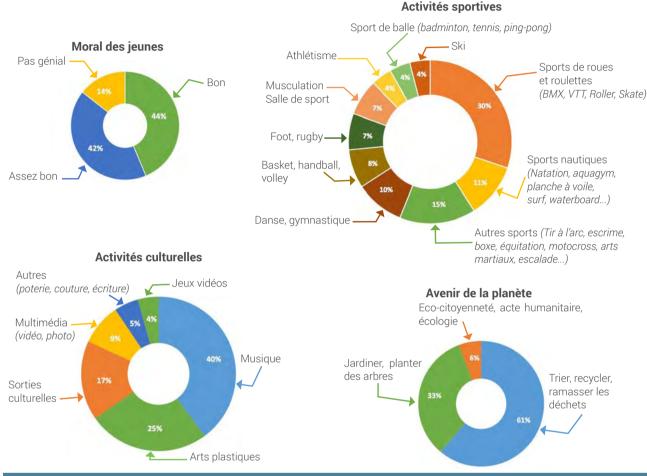
la ville a été

d'écouter ses

ieunes »

Principaux résultats des questionnaires jeunes

431 jeunes ont répondu aux questionnaires, dont 385 réponses pour les 11-17 ans et 46 réponses pour les 18-25 ans. En premier lieu, on constate que globalement le « moral » de nos jeunes (quelle que soit la tranche d'âge) est plutôt bon. Une bonne nouvelle surtout en regard de la période compliquée que nous traversons. Ensuite, ces questionnaires livrent avec une certaine précision les attentes des jeunes en matière d'activités sportives, culturelles ou d'éco-citoyenneté. Ces indications précieuses vont permettre aux services municipaux de mieux répondre à leurs attentes et de leur proposer des programmes d'activités en accord avec leurs souhaits dans la mesure du possible.





A l'image de Batiste Fourmeau, jeune Gignacais de 14 ans, sélectionné en équipe régionale de skateboard.

Et si ma ville mon avis? Gignac, ma ville



Et pourquoi pas un studio d'enregistrement ?

Ça serait bien qu'on nous écoute...

Des équipements repensés et des actions

pour des activités en plein-air

Pour répondre au mieux aux attentes des jeunes exprimées dans les questionnaires, et bien entendu en tenant compte de l'évolution de la situation sanitaire, la ville va proposer différentes rencontres au préalable de la mise en œuvre d'activités aussi bien sportives, culturelles que sur d'autres thématiques.



SPORT ET CULTURE

La ville est prête à investir pour créer des équipements sportifs favorisant les pratiques en plein-air. Elle réfléchit à la possibilité de réaliser un « pumptrack » pour offrir des pistes aux deux-roues (BMX, skate, trottinette...) ou à aménager des espaces plein-air ouverts, sans cloison, mais avec des sols adaptés et une toiture légère pour avoir de l'ombre. Cela pour accueillir des pratiques sportives et culturelles autour de l'expression corporelle, de la prise de parole en public, de la confiance en soi...

En attendant ces possibles réalisations, la ville propose dès à présent à nos jeunes, tout en tenant compte du contexte sanitaire, des activités sportives et culturelles en plein-air avec des animateurs spécialisés et coachs sportifs. Différentes rencontres auront lieu ces prochaines semaines pour élaborer directement avec les jeunes les programmes des activités qui seront mises en place.



CHANTIERS JEUNES POUR DES « JOBS » DE SAISON

La ville a guestionné les 18-25 ans pour connaître leur besoin : stage, apprentissage ou « petit » contrat d'1 à 3 mois autour du concept de chantiers jeunes. En effet, la ville envisage d'embaucher sur des contrats courts plus de jeunes à la fois pour les occuper et pour leur permettre de gagner un peu d'argent tout en trouvant un véritable intérêt à agir. La ville entretient ses espaces verts, ses bâtiments, nettoie et lutte contre les dépôts sauvages... Elle pourra donc embaucher des jeunes autour de « petits » contrats pour réaliser certaines de ces prestations.

Pour tout renseignement ou inscription à des activités Un numéro de téléphone : 0800 013 180 (Appel gratuit)

Un partenariat pour mieux connaître le monde entreprenarial

Un certain nombre de ieunes ont envie de mieux connaître le monde de l'entreprise, de savoir comment développer un projet économique, de mieux connaître les métiers et savoir comment bien s'orienter. Ou encore, savoir comment créer sa propre entreprise. Pour ce faire, la ville a signé un partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie autour d'un Contrat d'accompagnement municipal pour offrir un accompagnement de qualité à nos jeunes autour d'actions spécifiques comme « je prépare mon orientation », « je crée mon activité », « je suis accompagné dans mon projet professionnel ».



PROJET AGRICOLE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

De nombreux jeunes ont exprimé l'envie de participer à l'avenir de la planète, à des activités solidaires liées à l'entraide et l'écologie.

Plusieurs pistes sont en cours de réflexion comme la création d'une « ressourcerie » pour donner une deuxième vie à des objets de la vie quotidienne. En dehors de l'aspect louable d'éviter des gaspillages, cela permettrait d'apprendre des savoir-faire grâce à la mise en place d'ateliers de bricolage et de proposer des objets à des prix réduits.

Par ailleurs, certains jeunes ont souhaité découvrir le jardinage, participer à des plantations d'arbres et autres plantes... Pour cela, des ateliers de jardinage ont été mis en place fin mars. L'idée est de préparer la terre, de planter dès le printemps pour obtenir des fruits et des légumes à l'approche de l'été.

Même si l'activité a déjà commencé, il est toujours possible de s'inscrire en téléphonant au 0800 013 180.







Un service civique pour découvrir la vie en collectivité

Le Service National Universel (SNU), mis en place en 2019, succède en quelque sorte à l'ancien service militaire, sous une version plus civique, citoyenne et engagée.

Basé sur le volontariat, il prend la forme d'un service civique d'un mois et peut-être suivi d'un engagement plus long. Il s'adresse à tous les jeunes, garçons et filles, âgés de 15 à

Il a pour principaux objectifs de participer à un moment de cohésion autour des valeurs républicaines et de favoriser le goût de l'engagement en impliquant plus, si possible, la jeunesse dans la vie de la Nation.

Ce service se déroule dans des centres qui accueillent chacun environ 200 volontaires, divisés en « maisonnées » de filles et en « maisonnées » de garçons.

Chacune d'entre elles est composée d'une quinzaine de personnes, sous la direction d'un tuteur qui est chargé de la cohésion collective, du suivi des activités et de l'animation des « conseils de maisonnées ».

Si les maisonnées, unités de vie commune, ne sont pas mixtes, les compagnies, elles, le sont toujours et les activités le sont également autant que possible.

Les activités proposées peuvent aussi bien être des activités physiques et sportives, des visites de sites, des échanges avec des témoins et des experts...

Les activités sont construites sur des principes de **pédagogie** active et d'éducation non formelle, inspirées de l'éducation populaire et du scoutisme. Le Service National Universel s'adresse donc aux jeunes pour leur offrir des expériences de vie collective et contribue à affirmer leur place, pleine et entière, dans la société.

Le prochain séjour de cohésion aura lieu du 21 juin au 2 juillet 2021.

Plus d'infos sur : https://www.snu.gouv.fr



Le CCAS joue un rôle relais essentiel pour la vaccination







Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a permis, en travaillant de concert avec la CTPS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) de Vitrolles, à de nombreux seniors de la commune de se faire vacciner contre la COVID-19 au centre de santé de Vitrolles.

Si la majorité des seniors a pu se faire vacciner et obtenir un rendez-vous dès février, d'autres ont vraiment rencontré des difficultés pour obtenir un rendez-vous et à la fin ils se retrouvaient un peu perdus. Il faut dire que les informations données par le Gouvernement étaient dispersées et très compliquées à suivre. Même s'il n'est pas évident pour les politiques de gérer une telle crise, les informations auraient pu être plus claires et lisibles.

Aussi, la communication mise en place par la municipalité invitant aux seniors de s'inscrire auprès du CCAS par voie d'affiches, de messages sur les panneaux lumineux, les actualités sur le site internet combinée aux démarches téléphoniques faites directement par le CCAS ont permis de clarifier la situation et aussi d'obtenir un recensement précis de la progression de la vaccination chez nos seniors.

Dès la fin mars, des créneaux réservés spécifiquement ont permis à de nombreux seniors de se faire vacciner.

« Nous tenons à remercier chaleureusement les centres de vaccination de Vitrolles, d'Istres et de Martiques pour leur disponibilité, et tout particulièrement celui de Vitrolles ainsi que le docteur Zemour. En effet, ce centre, le plus proche aéographiquement de notre population, nous a régulièrement contacté et réservé de précieux créneaux pour nos personnes âgées, tient à souligner Marie-José Picazo, adjointe au Maire, déléguée à l'action sociale. En une vingtaine de jours, nous avons pu faire vacciner plus de 120 personnes. Un agent du CCAS est toujours présent au centre de Vitrolles pour accueillir et aider au mieux les Gignacais dans leur parcours de vaccination.» Désormais, les tranches d'âge pour bénéficier d'une vaccination se rajeunissent. Après les seniors de 75 ans, ceux de 70 ans, ce sont les plus de 50 ans qui devraient pouvoir se faire vacciner vers la mi-mai. Il faut donc rester vigilant aux différentes communications faites par la ville au fur et à mesure des évolutions de la situation sanitaire et de l'évolution de la campagne de vaccination. En effet, celles-ci évoluent très rapidement.

Un numéro spécial a été mis en place par la Mairie pour obtenir des informations sur la situation COVID et la vaccination, il s'agit du 0800 013 180 (appel gratuit).

Infos pratiques

Un partenariat a été conclu en Mars entre l'État et la plateforme Doctolib pour s'inscrire et obtenir des rendez-vous pour se faire vacciner. Le CCAS de la commune recueille vos demandes de rendez-vous pour vous faire vacciner dès que possible au 04 42 77 00 13.

Coordonnées de quelques centres de vaccinations:

Centre de vaccination de Vitrolles salle des fêtes Guy Obino - quartier du Roucas.

Tél. 04 42 77 93 93

Centre de vaccination de Martiques

5, boulevard des Rayettes Tél. 04 13 29 53 29

Centre de vaccination d'Istres Chemin de Capeau

Tél. 04 13 29 52 52

19



« J'aime mes commerçants » - une initiative pour mieux découvrir nos commerces de proximité

Réalisé par la ville de Gignac-la-Nerthe, le chéquier « J'aime mes commerçants » que vous avez reçu dans votre boite aux lettres a permis de faire découvrir aux Gignacais toute la richesse de nos commerces de proximité. Cette initiative, accompagnée d'une campagne d'invitation à consommer local sous forme d'affiches placées à l'occasion des fêtes de Noël avec le slogan « Mon bon plan c'est mon commercant », va se poursuivre ces prochaines semaines avec de nouveaux épisodes.

Le chéquier « J'aime mes commerçants », fruit d'un long travail de rencontre, de prises de photos et de mise en avant de manière graphique, a été distribué début janvier dans toutes les boites aux lettres des habitants de la commune. Ce chéquier, il faut le reconnaître, a rencontré un franc succès auprès des habitants et des commerçants. A tel point que d'autres communes limitrophes sont venues nous rencontrer pour reprendre l'initiative pour leur commerce local. Tant mieux.

Ce chéquier conçu comme un annuaire illustré, voulait en premier lieu mettre en avant toute la richesse et la variété de nos commerces. Objectif rempli avec 67 commerces présentés, sachant qu'il en existe forcément d'autres, passés sous les radars car pas forcément bien référencés par les services municipaux, ou encore ne s'adressant pas aux particuliers ou représentant des professions liées à la santé.

Ce chéquier se déclinait donc comme un ensemble de cartes de visite illustré. Sur le recto, une mise en avant graphique avec le nom de l'enseigne et accompagnée d'une belle photographie du commerçant. Au dos, une information factuelle reprenant l'adresse, les horaires d'ouverture, les contacts... Sa première vocation qui était de vous faire découvrir toute la richesse et la grande variété de nos commerces de proximité, d'entrevoir toute la sympathie de nos commerçants « en mettant un visage » sur chacun d'entre eux a bien fonctionné. Bon nombre d'entre nous étions les premiers surpris par la richesse et la grande variété de nos commerces. Cependant, différentes autres enseignes n'y figuraient pas, notamment les métiers et professions libérales de la santé ainsi que des entreprises présentes sur le territoire mais s'adressant au monde professionnel ou encore les garagistes, casses automobiles, épavistes.

La grande originalité de ce chéquier a aussi été de vous proposer des bons de réductions, accordés par nos commerces, allant de 5 à 30%. Le chéquier n'est que le début d'une action qui s'inscrit dans le temps avec différents épisodes à retrouver ces prochaines semaines sur notre page Facebook officielle, notre site internet, nos panneaux lumineux d'information et notre magazine municipal Lou

Des épisodes pour vous faire toujours mieux connaître nos commercants, leur savoir-faire, leur propre histoire car ces derniers participent grandement à la vie de notre commune.

N'hésitez pas à conserver ce chéquier à portée de main, car en dehors de son aspect commercial (avec des promotions qui étaient valables jusqu'au 31 mars) il continue de présenter un intérêt en restant un annuaire illustré et informatif.



Bien-être : malgré le contexte sanitaire difficile, prenons soin de nous!

Entre soins esthétiques et cosmétiques, alimentation saine, soins paramédicaux, massages, kinésithérapie, ostéopathie, sophrologie... nous sommes de plus en plus nombreux à nous préoccuper de l'équilibre de notre corps et de notre esprit, à résoudre certains maux liés aux mauvaises postures et au stress, à rechercher un réel bien-être... Cela en recourant parfois à des professionnels. Sachez qu'il en existe de nombreux sur la commune. Nous vous en présentons quelques-uns qui nous parlent de leur métier, de leur approche et de leur savoir-faire. Pour être le plus exhaustif possible, un petit annuaire les présente en fin d'article avec leurs coordonnées.



Céline Camilléri est naturopathe et nutritionniste

En quoi consiste votre profession?

« La naturopathie est une médecine traditionnelle reconnue par l'OMS au même titre que la médecine traditionnelle chinoise ou indienne. J'accompagne la personne dans son ensemble, sur la sphère physique, émotionnelle, en cherchant la cause de ses maux. Je l'accompagne sur la voie de son bienêtre physique et mental, grâce à la phytothérapie (science des plantes), la nutrition, la nutrithérapie (compléments alimentaires), les huiles essentielles, le drainage des toxines, la réflexologie plantaire, et en réformant son hygiène de vie globale. J'ai également un rôle d'éducateur à la bonne santé, en alliance avec le médecin traitant. En complément de mes diplômes actuels, je suis

bientôt certifiée en psychologie positive, outil d'une grande aide en séance. »

Sur quelles maladies ou champs intervenez-vous fréquemment?

« J'accompagne les personnes souffrant de troubles nerveux (sommeil, angoisses, burn out, dépression), souffrant de troubles intestinaux ou hépatiques chroniques, troubles articulaires et musculaires, troubles cutanés, troubles endocriniens. Formée en micro-nutrition également, j'accompagne à la perte de poids durable et aux bonnes habitudes alimentaires, pour petits et grands, l'alimentation étant notre premier carburant pour être en bonne santé. J'accompagne également les sportifs pour leurs performances, les enfants et les adolescents, les personnes souffrant de troubles autistiques ou troubles de l'attention également, et les personnes traitées en chimiothérapie /radiothérapie à mieux les supporter. »

De quelle manière, selon vous, contribuez-vous au bien-être des personnes ?

« En premier lieu en les écoutant attentivement et en leur donnant des clés concrètes pour avancer pas à pas. Chaque patient est unique pour moi. L'écoute active est une étape importante, car le monde médical actuel n'a hélas plus assez de temps pour écouter car pris par l'urgence, c'est aussi pour cela que certains médecins généralistes m'envoient leurs patients, pour creuser et aller plus loin. Je contribue également à leur bien-être en ciblant ce dont ils ont besoin, revitalisation, détoxification, apaisement de l'inflammation et de la douleur... La réflexologie plantaire et l'utilisation des ventouses thérapeutiques (à froid) leur est d'une grande aide en complément du reste. »

Virginie Pecoraro De Keyser est réflexologue plantaire. Elle propose également des modelages bien-être.

En quoi consiste votre profession?

« La réflexologie plantaire est reconnue pour son action relaxante, ainsi que pour son action thérapeutique. Plusieurs séances sont parfois nécessaires, mais son efficacité perdure dans le temps. Ce toucher spécifique, appelé acupression, procure détente profonde et revitalisante, propice à l'élimination du stress et des tensions cumulées. En ces temps troubles, la réflexologie est une aide précieuse permettant de réduire le stress, retrouver une qualité de sommeil, apaiser les tensions... Je propose également des modelages complets du corps propices au profond bien-être corporel. Effleurages, pressions et pétrissages sont ainsi utilisés pour permettre



une véritable relaxation allant de la tête jusqu'aux pieds. Le modelage est un soin qui, sans aucune vocation thérapeutique, s'en rapproche néanmoins par son aspect détente et malaxage du corps. Le Modelage s'adresse à tout public, sauf femmes enceintes. La réflexologie est adaptée à tous, du nourrisson aux personnes âgées. Elle est prise en charge par certaines mutuelles. »

Sébastien Piat est ostéopathe

En quoi consiste votre profession?

«L'ostéopathie consiste, dans une compréhension globale du patient, à prévenir, diagnostiquer et traiter manuellement les dysfonctions de la mobilité des tissus du corps humain susceptibles d'en altérer l'état de santé. Pour simplifier, nous recherchons et traitons les pertes de mobilité des tissus (articulations, organes, fluides...) qui génèrent (ou généreront) chez nos patients des douleurs, des gênes ou de l'inconfort.

Sur quelles maladies, traumatismes ou autres champs intervenezvous fréquemment?

« 70% des consultations sont réalisées pour des douleurs d'origine musculo-squelettique (lumbagos, torticolis, douleurs articulaires ou musculaires...) souvent liées à des blocages articulaires associés à un travail en force ou un geste brusque. Nous intervenons également sur d'autres domaines tels que les migraines, les douleurs viscérales, les vertiges, les douleurs posturales, les serrements de dents... L'ostéopathie est une médecine douce préventive et une séance sans motif peut-être aussi intéressante pour éviter l'apparition de douleurs qui pourraient avoir pour origine la compensation d'une perte de mobilité d'une structure. »

De quelles manières contribuez-vous au bien-être des personnes ?

« Afin de comprendre l'origine de la douleur ou de l'inconfort du patient nous faisons preuve d'une grande écoute à son égard et prenons le temps de comprendre au mieux le symptôme et l'environnement dans lequel il s'est déclaré. La plupart de mes patients viennent pour un symptôme qu'ils ont depuis plus ou moins longtemps. Nous sommes là pour les écouter, les comprendre et répondre au mieux à leurs plaintes. Nous agissons dans l'intérêt de leur confort de vie. Nous ne sommes pas médecins donc nous ne sommes pas formés au diagnostic médical allopathique mais étant des professionnels travaillant dans la santé et recevant des patients en première intention, nous sommes à même de réorienter si le symptôme nécessite l'avis d'un médecin. »



Hyacinthe Duclos est coach certifiée Praticienne en hypnose

En quoi consiste votre profession?

« Je suis praticienne en hypnose, coach certifiée. J'accompagne adultes et enfants à apporter des changements dans leur fonctionnement de penser, de ressentir et de faire. En guelgues séances (thérapie brève), il s'agit de trouver des solutions pour surmonter des blocages inconscients et s'apaiser. Je travaille un peu comme du sur-mesure : prise en considération de la personnalité du patient, de son expérience et de son objectif. Certaines prescriptions de tâches peuvent être données. Mes séances peuvent se faire aussi bien en présentiel qu'en visioconférence. »

Sur quelles maladies ou champs intervenez-vous fréquemment ?

« Troubles anxieux : stress, angoisse, TOCS, phobies, peurs, sommeil, sexualité, troubles du comportement alimentaire, compulsions, tabac, gestion de la douleur, somatisation, acouphènes, deuils, séparations, accidents, agressions, stress post-traumatique, difficultés émotionnelles, relationnelles, confiance en soi, passage d'examens, discours en public, difficultés d'apprentissages, mémoire, concentration, motivation, gestion des prises de décisions et des choix difficiles, donner du sens à sa vie. »

De quelle manière contribuez-vous au bien-être des personnes ?

« Je m'adapte au profil de chaque personne et je l'aide à l'introspection par la conscience modifiée (arrêt de la cogitation et lâché prise...) pour une meilleure connaissance de soi et de comment faire pour aller mieux. »

Annuaire des professionnels de la santé et du bien-être

Pour compléter les portraits de quelques-uns de nos professionnels de la santé et du bien-être présents sur la commune, voici un petit annuaire qui essaye d'être le plus exhaustif possible.

NVD Coiffure

Salon de coiffure 5, avenue des Prés Tél. 04 42 45 18 52

Studio R

Salon de coiffure Place des Templiers, 33, avenue Louis Pasteur Tél. 04 42 06 37 87

Salon de coiffure - Barbier 1071, avenue François Mitterrand Tél. 06 14 70 50 89

Divine & sens

Institut de beauté Place des Templiers. 33, avenue Louis Pasteur Tél. 06 13 42 08 75

X'trem Beauté

Institut de beauté Résidence le Pétraque, 7, avenue des prés Tél. 04 42 30 46 34

Physioform

Institut de beauté 1, route des bassins Tél. 06 20 68 26 29

Émilie Del Cuerpo

Psychologue 26, avenue des Prés Tél: 06 98 71 17 02

Manon Robivelo

Psychomotricienne 4, rue de la Fonse Tél: 07 64 74 35 36

Camilleri Céline

Naturopathe avenue de la République Tél: 06 12 80 83 12

Hvacinthe Duclos

Coach certifiée - Hypnothérapeute 33. rue Henri Matisse Tél: 06 51 52 55 49

Virginie Pecoraro

Réflexologue plantaire - Masseuse 10, avenue Jules Ricaud Tél: 06 18 09 51 06

Cvnthia Le Bec

Ostéopathe 4, rue de la Fonse Tél: 06 83 40 06 23 Rendez-vous: doctolib.fr

Sébastien Pia

Ostéopathe 26, impasse du Cigalon Tél: 06 52 78 54 14 Rendez-vous: doctolib.fr

Bellon Patrice

Ostéopathe Résidence Gai Soleil, Avenue des Prés Tél: 04 42 30 49 94

Cabinet de Kinésithérapeutes **Osthéopathes**

Anne Laure Scala, Jean-Philippe Boizis. Paul Talarmin. Marie Jullien. Marion Pelmoine, Guillermo Igualada

44, avenue de la République Tél: 04 42 77 25 99











Inscriptions sur la plateforme des commerces, entreprises et professions libérales

Une plateforme pour valoriser notre tissu économique est en cours de réalisation sur le site internet.

Si vous souhaitez y figurer et que vous ne vous êtes pas encore fait identifier par le Service Communication de la commune,

envoyez un mail à : communication@mairie-gignaclanerthe.fr ou téléphonez au : 0800 013 180 (appel gratuit).

Une commission extra-municipale pour lutter contre les atteintes à l'environnement

Nos paysages naturels et agricoles sont souvent victimes de dépôts sauvages, de maltraitances et d'infractions diverses. Pour renforcer la politique de lutte contre les atteintes à l'environnement, menée depuis plusieurs années par la municipalité, et partager avec les citoyens les problématiques rencontrées au quotidien, M. Le Maire a souhaité la création d'une commission extramunicipale. Parallèlement, l'arsenal juridique s'est renforcé.

Les commissions extra-municipales font partie des outils mis en œuvre par la municipalité pour favoriser la démocratie participative et la concertation avec les Gignacaises et Gignacais sur des sujets d'intérêts communaux. Et, le moins que l'on puisse dire, c'est que l'environnement et le respect des paysages naturels sont des préoccupations majeures à plus d'un titre. Une commission extra-municipale de lutte contre les dépôts illicites de déchets et contre les atteintes à l'environnement a donc été créée récemment, lors du conseil municipal de mars 2021.

Elle a pour missions de proposer des sujets de discussion sur la thématique des atteintes à l'environnement ; de participer à la mise en place d'un plan d'action communal de lutte contre les dépôts illicites de déchets ; d'émettre des avis sur des guestions ou des dossiers qui lui seront soumis concernant les dépôts illicites des déchets; d'être informée et de participer à l'ensemble des affaires traitées en la matière par la commune.

Elle réunit 17 personnes et est composée d'élus, de représentants d'associations et de citoyens de la commune. Des personnalités extérieures pourront être invitées à titre d'experts comme des représentants de la Métropole Aix- Marseille-Provence.

« La prolifération anarchique d'épaves automobiles et de dépôts illégaux de déchets de chantiers sur le territoire communal constitue des nuisances gravissimes pour notre environnement et portent atteinte à la qualité de nos espaces naturels, déplore Alain Cordoliani, élu à la propreté. C'est intolérable. Plusieurs dépôts sauvages ont été constatés ces dernières semaines.

Grâce à nos investigations et le recours à nos caméras vidéo, nous avons pu identifier les contrevenants. Nous avons ainsi exigé la remise en état des sites maltraités et verbalisé lorsque cela était nécessaire. Grâce à la nouvelle loi, nous allons enfin pouvoir agir de manière plus dissuasive. A Gignac-la-Nerthe, les auteurs de dépôts sauvages n'ont que deux choses à retenir : tolérance Zéro et Amende de 15 000€!»



L'arsenal de sanctions pénales enfin renforcé!

Promulguée le 10 février 2020, la loi relative à la lutte contre les dépôts sauvages a été modifiée pour renforcer les pouvoirs du Maire et les procédures de sanctions vis-à-vis des contrevenants. L'amende administrative classique peut désormais s'élever jusqu'à 15 000€ à l'encontre de l'auteur de l'infraction. Si la personne identifiée comme étant le producteur ou le détenteur des déchets n'obtempère pas en récupérant ses dépôts illégaux et en les acheminant vers une déchetterie adaptée, il peut s'ensuivre d'autres sanctions administratives : consignation, exécution d'office des travaux, suspension de l'installation à l'origine du manguement, astreinte journalière (1 500€) ou amende administrative (150 000€).

C'est le moment

de prendre une grande bouffée d'oxygène!





Ca v est les beaux jours sont là. Il fait beau, les journées s'allongent. C'est le moment de préparer son vélo, de chausser de bonnes chaussures et de reprendre les sentiers et chemins de traverses pour se promener et retrouver des activités sportives laissées un peu de côté avec l'hiver. Pour cela, nous vous proposons un petit panorama de parcours possibles sur la commune et ses proches alentours.

L'importance de la marche

La marche est un véritable levier de bonne santé chez l'adulte... Et chez l'enfant aussi ! Elle participe à tonifier l'ensemble du corps, contribue au bon développement des capacités cardiaques et respiratoires. Elle améliore l'humeur de manière générale car marcher dehors est idéal pour faire le plein d'air frais et de lumière naturelle. Il est recommandé de faire 10 000 pas par jour. N'hésitez donc pas à marcher à plusieurs avec vos enfants, vos proches, vos amis car ce seront autant de moments ludiques et conviviaux.

Les enfants ont besoin de bouger tous les jours

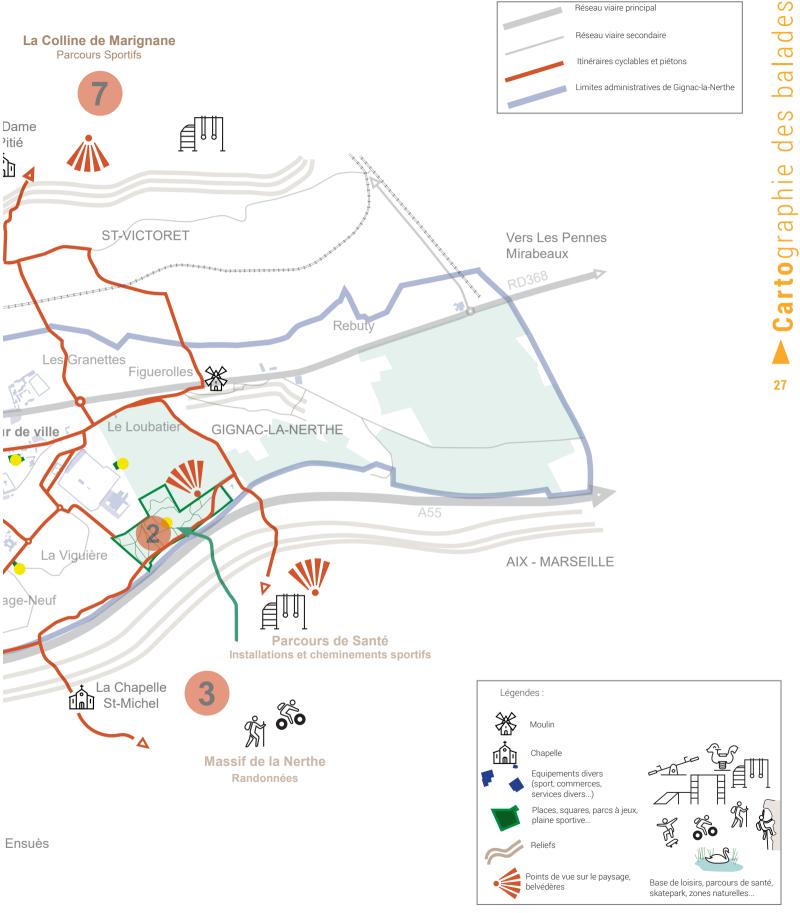
N'oubliez pas que les enfants ont besoin de se dépenser tous les jours car ils débordent d'énergie. Aussi, il est intéressant de favoriser les déplacements à pied dès le plus jeune âge. En effet, pratiquée 30 minutes par jour, la marche contribue à assurer à vos petits bambins une croissance harmonieuse tout en les initiant au plaisir de pratiquer une activité physique régulière. Elle aide votre enfant à conserver son poids de forme et fortifie aussi les muscles. Cependant, les comportements de nos joyeux bambins ont beaucoup évolué en quelques années. Ils passent plus de temps devant les écrans (télévision, jeux vidéo, tablette) que dans la pratique d'activités physiques régulières. De même, les déplacements à pied ont

considérablement diminué au profit des transports en commun ou de la voiture. Alors, essayez de privilégier autant que possible la marche pour aller à l'école et en revenir. En dehors des bienfaits physiques, elle contribue aussi à rendre plus calme les enfants. C'est prouvé, un enfant allant à l'école à pied est plus concentré que ses camarades venus en voiture. Et le retour à la maison en marchant est aussi l'occasion de libérer le trop-plein d'énergie, après une journée passée en position assise. Enfin, durant vos temps libres, essayez de multiplier les séances de marche aux côtés de votre petit sportif. Vous vous offrirez une parenthèse dans votre journée bienvenue pour évacuer le stress et vous pourrez profiter d'un agréable moment partagé, d'une relation plus complice avec vos proches. Vous pouvez également suivre votre distance parcourue ou compter votre nombre de pas avec un podomètre qui est souvent installé sur les smartphones. Les petits challenges marchent bien auprès des enfants!

Skateboard, trottinette, vélo, roller... on veut que ça

C'est sûr, les enfants ne sont pas toujours enchantés à l'idée d'aller marcher un moment, alors pour pimenter un peu les balades, pourquoi ne pas en faire sur des roues ou des roulettes? Que ce soit en skateboard, en rollers ou en trottinette... les enfants, les adolescents en sont friands. Allez ! Après ces petits conseils qui ne se veulent absolument pas moralisateurs, voici quelques idées de balades à faire à pied ou en vélo. En dehors de l'occasion de prendre de bons bols d'air, elles vous proposent aussi de découvrir de jolis points de vue sur l'étang de Berre depuis la chapelle St-Michel, de découvrir les rives de l'étang de Berre ou simplement le plaisir de se changer les idées et de s'aérer la tête.





Des balades et des espaces sportifs à (re)découvrir







1. Une promenade entre le centre ancien, le hameau de Laure et le Bavon

Nous sommes nombreux à arpenter le centre ancien et les rues de Laure sans jamais prendre le temps de découvrir les éléments remarquables du paysage urbain.

En prenant le temps et en marchant, on peut ainsi découvrir le long de la rue de la République et des ruelles avoisinantes : une vieille plaque Michelin, des chasses roues de charrues, le ventail du rémouleur, un lavoir... En poursuivant vers Laure, vous emprunterez l'avenue de la Pousaraque longue d'un kilomètre en passant devant les jardins potagers partagés, le vieux corps de ferme...

A Laure, vous pouvez découvrir une croix religieuse originale en face du cercle St-Pierre, l'impasse du Laitier avec un platane plus que centenaire.... Puis, en prenant la direction de Châteauneuf-les-Martigues, vous pourrez gagner la ligne de crête du Bayon avec les ruines d'un vieux moulin et de beaux points de vue sur le massif de la Nerthe et sur l'étang de Berre.

2. Le parcours de santé du Loubatier

Dans la plaine du Loubatier, aux alentours du Pôle éducatif Nelson Mandela, du centre de loisirs et du complexe sportif George Carnus, un parcours santé a été créé pour proposer des itinéraires sportifs avec des installations et des cheminements pour que chacun, enfants comme adultes, puisse courir, faire du sport, se dépenser, se promener... dans un cadre remarquable.

Ces parcours offrent ainsi aux adultes, 3,5 km cheminements pour entretenir leur forme grâce à des agrès en bois, et pour les enfants, 600 m de cheminements avec des installations comme une poutre d'équilibre, une échelle de suspension, un filet d'escalade, une corde d'équilibre...

Ce projet compte également une aire de pique-nique avec des jeux pour enfants et un boulodrome, une oliveraie, un rucherécole, avec l'ambition d'en faire un lieu de vie et de loisirs partagés.

Plaine du Loubatier. Chemin des minots, derrière le Pôle éducatif Nelson Mandela.

Horaires d'ouverture : accès libre - fermeture 20h en été et 18h30 en hiver

3. La Chapelle St-Michel et le massif de la Nerthe

Pour découvrir de vieilles pierres, un magnifique ouvrage qui date des Templiers et aussi des points de vue remarquables sur l'étang de Berre vous pouvez-vous rendre à la Chapelle St-Michel. Pour vous y rendre, vous pouvez passer par le tunnel sous l'autoroute au niveau du cimetière du Loubatier ou à partir du chemin St-Michel empruntable à côté de l'enseigne Carrefour Market.

Depuis la Chapelle, vous pouvez faire une belle randonnée dans les chaînes de la Nerthe en direction du Rove et de l'Estague avec de beaux points de vue sur l'Étang de Berre et une partie de la rade de Marseille. Au loin, si le temps le permet, on voit la Sainte-Victoire, le Luberon....

4. La Balade des familles

La balade des familles à Marignane permet aux petits et grands de faire du vélo ou de marcher en toute sérénité, le long d'un circuit découverte de 5 km « au fil de l'eau ». Vous pourrez découvrir quelques paysages surprenants des rives de l'étang de Berre comme d'anciennes cabanes de pêcheurs mais aussi une faune et une flore très riches.

Accès : se garer sur le parking du parc des sports du Bolmon et se diriger à pied ou à vélo sur le chemin de l'Estéou et prendre le sentier aménagé en direction de l'étang.

5. Skate-park

La balade des familles intègre un grand skate-park composé de nombreux ensembles pour les vélos, trottinettes, skates.

2 accès sont possibles : un par le parking situé avenue Edmond Rostand, l'autre par le chemin de l'Esteou, proche du canal du Rove.

6. Balade le long du canal du Rove

En suivant le chemin de l'Estéou sur votre gauche, vous arriverez au bord du Canal du Rove. Une belle promenade vous attend le long du cours d'eau avec de nombreuses informations données régulièrement sur les animaux familiers de ces lieux et sur l'histoire du canal et de son tunnel.

7. Le Jaï et la dique du canal du Rove

Autre balade originale : celle qui consiste à traverser l'intégralité du cordon dunaire du Jaï, situé entre l'étang de Bolmon, ses marécages au sud-est et les plages de l'étang de Berre côté nord-ouest. Cette bande de terre de plus de 5km de long et 250 m de large marque la séparation entre deux étangs, celui de Berre et celui du Bolmon. Une promenade insolite.

8. La colline de Marignane / St-Victoret

Autre proposition, allez-vous dépenser dans la colline de St-Victoret/Marignane. Vous y trouverez une chapelle et de jolis points de vue sur le massif de la Nerthe ainsi qu'un parcours de santé avec de nombreuses installations sportives.

Aux alentours, il y a de nombreux chemins pour faire du vélo ou courir.











La peste à nos portes, il y a 300 ans !

Avec la rubrique « Histoire d'ici », nous avons fait ces dernières années un grand tour de l'histoire de la commune grâce à notre historien, Michel Méténier. Aujourd'hui, nous élargissons les chroniques de cette rubrique à des anecdotes, des faits historiques ou des événements issus de la région provençale.

Premier épisode de cette nouvelle série : l'histoire du mur de la peste édifié en Provence. Un épisode historique qui n'est pas sans résonance avec la pandémie que nous traversons en ce moment.

En cent jours, à la demande du vicelégat du pape, un mur de 27 km est bâti pour protéger les comtadins (anciens habitants du Vaucluse) d'un effroyable fléau : la peste qui vient de Marseille. Introduite par un bateau venu du Levant (1720), elle dévaste la ville et gagne toute la Provence.

Ce mur est réalisé pour dessiner une ligne sanitaire fortifiée. Son tracé, qui suit à peu près la frontière entre le Comté de Provence et le Comtat Venaissin, est confié à l'architecte carpentrassien Antoine d'Allemand.

Il fait 2 m de haut et 0,6 m de large que des petites mains construisent sous la contrainte, pierre par pierre, et sans aucun liant.

Ce mur est ensuite protégé, gardé nuit et jour, par les soldats comtadins en 1721. Les soldats français prennent ensuite le relais et finissent l'aménagement du mur.

Où il est question d'attestation en

En 1721, alors que la peste circule entre Apt et Carpentras, qu'elle se propage à la vitesse de 45 km par mois, le bureau de santé de l'époque ordonne:

« Que ceux des habitants qui voudraient aller travailler à la vendange hors du terroir ne pouvaient aller qu'à Carpentras ou autres lieux plus proches ; qu'à leur retour ils apporteraient une attestation des personnes chez qui ils auraient travaillé et le nombre de jours qu'ils auraient travaillé chez chacun, au défaut de laquelle attestation ils ne seraient plus reçus dans le lieu. »

Dans la vallée de la Durance, c'est un fossé-frontière qui est, lui, creusé. Peine perdue finalement car la contrebande permet à la peste de franchir la Durance et de se retrouver en Avignon.

Le Comtat est alors sévèrement touché, mais c'est la ville d'Avignon qui paye le plus lourd tribut avec six mille morts. L'épidémie cesse en 1723 et le mur est alors abandonné.

Aujourd'hui, les vestiges du mur de la peste sont sortis de l'oubli et mis en valeur par les bénévoles de l'association Pierre Sèche en Vaucluse.

Une petite randonnée permet de découvrir une partie de cet ancien mur ainsi que ses quérites. Ces vestiges, dont une partie culmine à près de 900 m d'altitude, offrent un magnifique point d'observation des paysages vauclusiens : les monts de Vaucluse, le Mont Ventoux et les gorges de la Nesque...

Retrouvez l'itinéraire de la randonnée sur: www.ventouxprovence.fr



MAJORITÉ

UNE SOCIÉTÉ HYPERCONNECTÉE

Travail, cours, services publics, culture, relations, consommation, paiements... Nos vies semblent être passées au régime sec du sans contact. Un basculement vers le virtuel qui altère nos liens sociaux, accroît les inégalités et qui pourrait bien s'inscrire dans la durée. Les géants du Net façonnent notre société, génératrice de bénéfices, où le clic a remplacé le lien humain avec des déchaînements de passions, des mises au pilori, du complotisme, une justice sans tribunaux, de la désinformation,.... Les réseaux sociaux pourraient être un vecteur de connaissances, d'échanges, de rencontres, de solidarité, de démocratie s'il n'était pas dans la nature humaine de vouloir subvertir les bonnes choses. Le distantiel. devenu la norme, est imposé par des restrictions sanitaires conséquences de mauvais choix politiques, pensées par des scientifiques et imposées par le gouvernement. L'expertise et l'avis des élus locaux qui ont la connaissance du terrain doivent absolument être pris en compte, il ne faudrait pas que la démocratie soit elle aussi mise à distance.

Bernard MULLER

Groupe « Gignac J'y Vis »

CHERS ADMINISTRÉS,

Il y a tout juste un an, vous nous avez renouvelé votre confiance et nous vous en remercions. En ce démarrage d'un troisième mandat notre seul regret fut de ne pas avoir eu la possibilité de vous rencontrer et partager ensemble le moindre moment festif si nécessaire au bien être de chacun. Durant ces mois, notre préoccupation majeure a consisté à œuvrer pour garantir à notre population, la meilleure sécurité sanitaire possible tout en maintenant la continuité d'un service public de qualité. Vous y avez aussi grandement contribué en respectant les consignes et en vous adaptant aux restrictions imposées. Aujourd'hui, dans ce même contexte nous nous apprêtons à soumettre à débats les orientations budgétaires pour 2021. Pas réjouissant, quand on prévoit une ponction de nos recettes de presque 300 000€ pour insuffisance de logements sociaux, que nous ignorons la contribution versée aux communes suite à l'exonération de la taxe d'habitation. Mais malgré cela, pour la 13ème année consécutive, il n'y aura pas d'augmentation d'impôts. Espérons d'autres bonnes nouvelles encore! Prenez soin de vous.

Josette ACHHAB

Groupe « Gignac Ensemble » www.gignac-ensemble.fr

OPPOSITION

« ENSEMBLE CULTIVONS L'AVENIR »

Fidèles à notre ligne de conduite, constructifs, vigilants et plus que jamais à vos côtés, nous avons travaillé à faire avancer de nombreux dossiers.

Multiplier les rencontres de quartier pour vous écouter et faire remonter vos difficultés à la résidence l'envi, au Ménage neuf, au quartier Billard, à l'Avenue du Jas et aux Fortunés. Œuvrer contre la multiplication des décharges sauvages, nombreux nous rejoignent dans ce combat : DADDI, DERICHEBOURG, Ent du BTP, Crédit Agricole, Club sportif et la mairie. Démarrage de la campagne de nettoyage début Avril. Créer à notre initiative un POINT VERT Crédit Agricole à

D'autres dossiers sont en cours :

La sécurité : en œuvrant à la création d'un réseau de vigilance entre voisins adossé à la mairie.

la presse Audibert afin d'établir un point de retrait.

La jeunesse : en luttant contre la suppression de la Mission locale et ses effets sur les 16/25 ans.

Continuez à nous suivre nombreux via les sites Facebook : Jérôme GOUIRAN -Gignac-la-Nerthe ma ville—

CHÈRES GIGNACAISES, CHERS GIGNACAIS

Il y a guelques jours, nos enfants ont pu retrouver le chemin de l'école. Ce retour à la scolarité sous son format le plus proche de la normale a été possible grâce à un allégement des contraintes sanitaires. Nos enfants ne s'épanouissent pas qu'à l'école. Leurs activités extra-scolaires, très souvent au sein d'associations, participe également à leur développement et à leur bien-être. Alors qu'ils sont toute la journée ensemble en classe, à la cantine, dans la cour, il paraît incompréhensible de ne pas leur permettre de se retrouver dans le cadre d'une association après l'école. Pourquoi ne pas appliquer les mêmes allégements ? Notre tissu associatif est d'ores et déjà affaibli. Tandis que les communes alentour ont ouvert leur gymnase en septembre, ceux de Gignac sont restés fermés. M. Amiraty ne semble pas vouloir aider nos associations à trouver des solutions leur permettant de s'adapter. En bon petit préfet, il se retranche derrière le précautionnisme le plus basique. Nos associations, qu'elles s'adressent aux enfants, aux adultes, aux plus démunis, aux seniors, font battre le cœur de notre commune, soutenons les.

Jerôme GOUIRAN

Président du groupe « Ensemble cultivons l'avenir » gouiranelections2020@gmail.com/06 04 16 39 54

Laure CHEVALIER

Présidente du Groupe « Passionnément Gignac » www.passionnement-gignac.fr/06 63 08 33 39 laurechevalier@hotmail.com



COMMERÇANTS - ARTISANS - PRODUCTEURS LOCAUX

MON COMMERCE J'Y TIENS &

JE LE SOUTIENS!

www.gignaclanerthe.fr

